

La lettre d'information Risques Politiques

Département Risques Politiques et Terrorisme – Marsh S.A.



Des Risques Politiques aux Risques Financiers

La notion de Risques Politiques a évolué ces dernières années. En effet, le risque politique n'est plus tant un risque souverain qu'un risque financier. En ce qui concerne la couverture des contrats internationaux par exemple, nous assistons à un changement dans la mesure où de plus en plus d'exportateurs contractent avec des entités privées ou ad-hoc. Cela implique une approche financière tant dans l'analyse de votre projet (notamment l'évaluation financière de votre débiteur privé) que dans la recherche des solutions de transfert de vos risques (incluant le recours direct au marché financier).

Évolution du rôle de Marsh

Vos projets et vos risques se complexifient, Marsh vous apporte une réelle valeur ajoutée en se positionnant en tant que conseil et acteur de la structuration de solution financière et assurantielle.

Nous étudions et analysons vos risques afin de mettre en place des solutions sur mesure plutôt qu'une assurance classique.

A ce titre, les équipes Risques Politiques et Crédit travaillent très étroitement depuis 2005 sous la responsabilité de Philippe Dupleix, Directeur des Risques Spéciaux à Paris. Nous avons la capacité de structurer des solutions hybrides faisant appel à plusieurs lignes d'assurance ou associant également des solutions financières.

Dans cette édition

- 1 Des Risques Politiques aux Risques Financiers
- 2 Le Groupe Marsh : une orientation financière
- 4 Les réponses de Marsh à vos nouvelles problématiques

Marsh est nommé meilleur courtier au « Trade Finance Award for Excellence »

Marsh est nommé pour la deuxième année consécutive « Best Insurance Broker » à la cérémonie des « Trade Finance Awards » ayant eu lieu à Londres le 21 Juin dernier.

Le Groupe Marsh : une orientation financière

Les banques et le marché des Risques Politiques

Nos équipes « Risques Politiques » travaillent en étroite collaboration avec les grandes banques internationales depuis de nombreuses années et ont non seulement acquis une solide connaissance du secteur bancaire mais également une reconnaissance de la part des acteurs de ce secteur.

En effet, les banques sont historiquement de très importantes consommatrices d'assurance sur le marché des Risques Politiques, pour l'ensemble de leurs lignes métiers.

Cela leur permet aujourd'hui de gérer leurs enveloppes pays et de réduire les risques sur un « Corporate » ou un secteur donné et demain, dans un contexte Bâle II, d'optimiser la gestion et / ou l'allocation de leurs fonds propres.

Ces solutions d'assurance représentent pour les banques une alternative tout d'abord à la syndication bancaire qui a le désavantage de faire rentrer la concurrence dans ces opérations et ensuite aux dérivés de crédit qui peuvent être très coûteux voire inexistantes (dette non liquide) notamment sur les pays émergents.

Notre rôle consiste donc à assister les banques dans la détection de leurs besoins (mission de conseil), dans la présentation des opérations (de plus en plus complexes et structurées) aux assureurs, dans la négociation des conditions et des textes de police (ceux-ci doivent être entièrement calés sur la spécificité de chaque contrat de financement).

Exemples d'instruments financiers impliquant le recours au marché des Risques Politiques

Nous avons essayé d'illustrer à partir de deux exemples spécifiquement liés aux opérations d'exportation, le recours par les banques au marché des Risques Politiques. (suite p.3)

Exemple 1

Confirmation de Crédit Documentaire

Lorsque vous avez besoin de faire confirmer une lettre de crédit (L/C) par votre banque, cette dernière va prendre un risque sur la banque locale en s'engageant à vous payer. Votre banque doit donc gérer ses encours par pays et par banque locale.

Quand ses plafonds sont atteints, elle doit partager le risque en transférant une partie à une autre banque et/ou aux assureurs. Dans ce dernier cas, cette opération est transparente pour vous.

A ce titre, nous avons mis en place pour le compte d'un certain nombre de banques des « facilités » sur un ensemble de pays et de banques locales. Cet outil est devenu un véritable levier de gestion des risques (alternatif à la syndication) pour les banques avec lesquelles nous travaillons.

Implication Bâle II sur les finance- ments « Pays Émergents »

Bâle II est une méthode de calcul d'allocation de fonds propres prudentielle imposée par les Autorités de régulation aux banques dans chaque pays qui devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2008 pour la France.

A l'inverse du ratio Cooke qui imposait une allocation de fonds propres moyenne par famille de produit bancaire quelque soit le niveau du risque, désormais Bâle II impose aux banques d'allouer plus ou moins de fonds propres en fonction du risque lié à chaque opération.

Dans ce cadre, les emprunts bancaires 'Pays Émergents', par nature plus risqués, seront donc davantage consommateurs de fonds propres et donc plus coûteux pour vos banques.

Marsh reçoit l'award de la revue « Trade finance » pour la structuration d'une solution d'assurance pour la BERD

Marsh a également reçu un Award pour la structuration d'une solution d'assurance globale venant sécuriser la facilité mise en place par la BERD pour ses opérations bancaires « EBRD's Trade Facilitation Programme » (confirmation de lettre de crédit) relatives aux pays de la Communauté des Etats Indépendants, ex-pays de l'URSS.

Le programme structuré par Marsh représente une ligne d'assurance de 183 M EUR incluant près de 100 banques émettrices dans la région et plus de 600 banques confirmatrices.

Cette solution d'assurance sur mesure permettra à la BERD de doubler ses expositions sur ces pays et favorisera son développement sur cette zone par la prise d'opérations de plus grande ampleur.

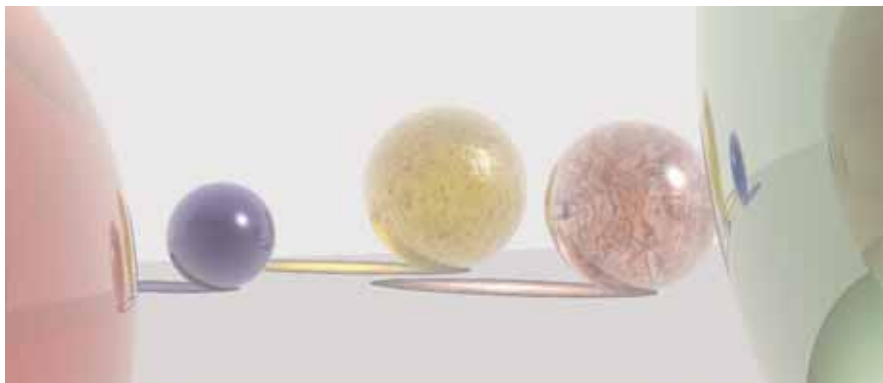
Exemples d'instruments financiers impliquant le recours au marché des Risques Politiques (suite)

Exemple 2

Financement Export

Historiquement, les financements export étaient structurés sous forme de Crédit Acheteur, au bénéfice d'entités souveraines ou sécurisés via une garantie du Ministère des Finances du pays de l'acheteur. Par ailleurs, les banques disposaient, pour la couverture du risque de non remboursement du financement, d'une garantie de la part des Agences de Crédit Export.

Aujourd'hui, compte tenu des évolutions du commerce international, votre banque est contrainte de prendre davantage de risque dans ses livres (part locale importante, acheteur privé, absence de garantie souveraine, marché des liquidités pléthoriques). Dans ce contexte, votre banque a recours au marché des Risques Politiques pour gérer ses expositions pays et réduire ses risques sur une opération donnée.



Pour aller plus loin...

Aujourd'hui, les opérations bancaires se sont complexifiées et nous travaillons en étroite collaboration avec vos banques sur des opérations plus structurées telles que :

- Financement de matières premières de type « Reserve Based Lending » : facilité sécurisée par des « réserves prouvées » de pétrole ou de gaz généralement utilisée pour le financement des infrastructures d'exploitation ;
- Financements de projets (dans les secteurs de l'électricité, de l'eau et des télécoms) ;
- Financements d'acquisition et opération de « Leverage Buy Out » ;
- Risque de marché sur des opérations d'achat / vente de devises, swap de taux, matières premières.

Cette proximité nous a permis de faire évoluer le marché de l'assurance en structurant des solutions de couverture de non paiement dont le sous-jacent n'est plus forcément lié à une opération commerciale dite « trade related » (cas d'un financement de fonds de roulement par exemple) mais également de développer notre réseau composé de banques, de « hedges funds » et autres institutions financières, que nous mettons à votre service.

La Coface agréée agence de notation auprès des banques

La Commission bancaire a accordé le statut d'ECAI « External Credit Assessment Institution » à la Coface, qui avec son Score@rating, recueille ainsi une reconnaissance officielle de ses notes de solvabilité des entreprises. Cet agrément est le premier délivré par la Commission bancaire, conformément à la réglementation Bâle II.

Syndicat ARK

Le syndicat 4020 « Ark Syndicate Management » nouvellement créé par un consortium mené par le fonds d'investissement Aquiline Capital partners LLC a débuté la souscription depuis le 1^{er} avril 2007. L'objectif du syndicat est de constituer un portefeuille diversifié et équilibré basé à la fois sur la réassurance et l'assurance directe incluant notamment les risques marine, énergie, risques politiques, dommages...

Le syndicat Ark bénéficie du rating Lloyd's soit A + (S&P).

David Foreman et Simon Law qui étaient respectivement Chief Underwriting Officer et Senior Underwriter au sein du syndicat Wellington ont rejoint Ark depuis Avril 2007.

L'avis de Marsh

Ark est amené à devenir un syndicat du Lloyd's incontournable en raison notamment de leur équipe de souscripteurs très expérimentés bien connus de Marsh. Ark, au-delà des couvertures Risques Politiques plus traditionnels est impliqué dans la couverture d'opérations bancaires structurées.

Les réponses de Marsh à vos nouvelles problématiques

Nous sommes aujourd'hui en mesure de traiter l'ensemble de vos problématiques « Pays Emergents » depuis la remise d'offre jusqu'à la gestion de vos créances douteuses en ayant recours à l'assurance mais aussi aux marchés financiers.

Nos solutions d'assurance : la sécurisation de vos flux

Vous êtes amenés à signer des contrats d'achat ou d'approvisionnement avec des sociétés pouvant être basées dans des pays dits « difficiles ». Ceci vous permet de vous approvisionner à des prix compétitifs ou d'accéder à des marchés spécifiques. En contrepartie, cela fait peser un risque sur la sécurité de vos approvisionnements.

Néanmoins, il existe des solutions d'assurance vous permettant de sécuriser votre « supply chain ». Elles visent à couvrir votre perte financière, c'est-à-dire votre perte de profit en cas d'une rupture des approvisionnements ainsi que les surcoûts associés pour trouver des sources d'approvisionnement alternatives. Nous pouvons citer ici l'exemple d'équipementiers automobiles qui devraient sécuriser l'approvisionnement de pièces mécaniques. En effet, l'impossibilité pour eux d'être approvisionnés pourrait donner lieu à des interruptions sur leur propre chaîne de production et entraîner de fait des pertes financières.

Nos solutions combinées

Exemple 1 : Forfaiting

Afin de gérer le risque de non paiement mais également votre trésorerie, vous avez la possibilité de céder vos créances à une banque (ou institution financière) afin de les sortir de votre bilan.

Pour certains pays, votre banque ne souhaite pas assumer le risque de non paiement en raison de retards de paiement excessifs et récurrents, en raison de problème de changes ou de législation etc.

Marsh ayant déjà traité ce type de problématique, nous sommes en mesure rapidement de combiner des solutions où une banque, choisie pour sa meilleure cotation apporte la trésorerie nécessaire au fonctionnement de votre projet et où l'assureur apporte la solution de transfert de risques.

Exemple 2 : Couverture de vos contrats

Selon les pays, les taux de prime d'assurance peuvent être très différents des taux de commission bancaire. Aussi notre stratégie est de les mettre en concurrence et de vous proposer la meilleure solution possible.

Nous avons été interrogés récemment sur la couverture d'un contrat avec l'Iran et avons mis en concurrence la solution bancaire et la solution assurantielle. Nos cotations ont permis de mettre en exergue le fait que le risque de non paiement (confirmation de L/C vs assurance « Post Shipment » sur la base de la L/C) était coté moins cher par les banques.

Nous avons donc proposé à notre client une solution de couverture de son contrat où l'assurance couvrait le risque de fabrication uniquement et une banque le risque de non paiement.

Nos solutions purement financières : rachat de créances douteuses – « Distressed Debt »

Si traditionnellement nous intervenons pour votre compte en amont des risques, nous sommes également en mesure de traiter vos problématiques de créances ou d'actifs douteux (distressed debt/asset).

A l'issue de l'analyse de la documentation que vous nous remettez : documentation contractuelle, juridique, éléments financiers, rapports d'expertise etc., nous présentons le dossier à des institutions financières que nous aurons sélectionnées selon la stratégie que nous avons élaborée et nous négocions avec elles les meilleures conditions de rachat de votre créance.



Département Risques Politiques et Terrorisme

Xavier Mallez

01 41 34 57 63

xavier.mallez@marsh.com

Floriane Delcourt Danos

01 46 39 78 13

floriane.delcourt@marsh.com

Jean Sébastien Bergasse

01 41 34 54 88

jean-sebastien.bergasse@marsh.com

Laure Reboul

01 46 39 78 87

laure.reboul@marsh.com

Délomé Cossi

01 41 34 55 58

delome.cossi@marsh.com

Marsh S.A.

Tour Ariane – La Défense 9

92088 Paris La Défense Cedex

01 41 34 50 00

Fax 01 41 34 55 00

www.marsh.fr

MARSH S.A. Société de Courtage d'Assurance
Société Anonyme à Directoire et Conseil
de Surveillance au capital de 5 807 566 Euros
R.C.S. Nanterre B 572 174 415
Garantie financière et assurance
de responsabilité civile professionnelle
conformes aux articles L 530-1 et L 530-2
du code des assurances

Direction de la Communication.
Tous droits réservés 2007-0705

Document non contractuel